
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

**Questions et commentaires portant sur l'Addenda numéro 1
Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du
prolongement ouest du boulevard de Portland
sur le territoire de la ville de Sherbrooke
par la Ville de Sherbrooke**

Dossier 3211-05-450

Le 1^{er} février 2013

*Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
QUESTIONS ET COMMENTAIRES.....	1

INTRODUCTION

Le présent document comprend des questions et des commentaires adressés à la Ville de Sherbrooke dans le cadre de l'analyse de recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland. Ces questions et commentaires portent sur le document « Addenda numéro 1 – Réponses aux questions et commentaires reçus les 8 et 30 août 2012 ».

Ce document découle de l'analyse réalisée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres, en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ainsi que de certains autres ministères et organismes. Cette analyse a permis de vérifier si les exigences de la directive du ministre et du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 23) ont été traitées de façon satisfaisante par l'initiateur de projet.

Avant de rendre l'étude d'impact publique, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs doit s'assurer qu'elle contient les éléments nécessaires à la prise de décision. Il importe donc que les informations demandées dans ce document soient fournies au Ministère afin qu'il puisse juger de la recevabilité de l'étude d'impact et, le cas échéant, recommander au ministre de la rendre publique.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

1. Références de pages

Aux pages 21, 23, 30, 42 et 51 de l'Addenda numéro 1, les pages citées en référence interne sont inexactes. Il serait préférable de faire les correctifs.

Faune et habitat

2. QC-10(S2) – Page 24

Les données provenant de divers organismes ne couvrent pas l'ensemble du territoire et l'absence de données pour un secteur peut signifier que celui-ci n'a pas été inventorié. Il semblerait qu'aucun inventaire de terrain spécifique à la faune n'ait été réalisé. Il faut donc être prudent lorsque l'on qualifie la valeur d'un habitat comme étant très faible. La rareté d'un type d'habitat dans le contexte où plusieurs secteurs sont déjà fortement anthropisés peut faire en sorte que sa valeur soit plus grande.

Oiseaux migrateurs et nicheurs, et espèces à statut particulier

3. QC-9(S1) – Page 26

Il manque encore plusieurs renseignements sur l'impact du projet sur les oiseaux nicheurs. Bien qu'il s'agisse d'un projet de faible envergure dans un secteur déjà fortement affecté par les activités

humaines, les habitats résiduels pourraient revêtir une importance accrue, spécialement dans le cas des espèces rares, sensibles et en péril.

Selon le Tome 1 de l'étude d'impact (Tableau 9), plusieurs oiseaux migrateurs en péril pourraient se retrouver dans la zone d'étude : l'Engoulevent d'Amérique, l'Engoulevent bois-pourri, le Moucherolle à côtés olive, mais également l'Hirondelle rustique et le Goglu des prés pour lesquels le Comité sur les espèces en péril au Canada (COSEPAC) recommande un statut d'espèce menacée. L'information présente dans l'étude d'impact suggère qu'il y a présence d'habitats pour ces espèces dans la zone d'étude. Veuillez vous référer au Registre public des espèces en péril (http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm) pour une description des habitats potentiels de ces espèces. L'initiateur devrait définir et localiser les habitats potentiels pour toutes les espèces en péril dans la zone d'étude afin de quantifier les pertes et le cas échéant, minimiser les pertes d'habitat reliées au projet. Les résultats devraient être présentés sous forme de carte.

4. QC-10 (S1) – Page 27

Les inventaires de terrain sont la meilleure façon de vérifier la présence d'espèces données. Par exemple, concernant les amphibiens, seule la Salamandre à quatre orteils a été recherchée lors de la période et de la façon appropriée (*Inventaire du milieu naturel, Prolongement du boulevard de Portland*, rapport présenté à la Ville de Sherbrooke par SM Aménatech inc., 2006). À cet égard, le secteur Faune du MDDEFP souhaiterait recevoir le rapport d'inventaire des salamandres.

Les autres espèces d'amphibiens n'ont pas bénéficié de l'effort et de la période d'inventaire appropriés (ex. : pour les anoures, écoute des chants lors de trois soirées du début avril à la mi-mai). En effet, la deuxième source de prise de données, le Plan de conservation des milieux humides, Parc industriel de la Ville de Sherbrooke, présenté à la Ville de Sherbrooke par SM Aménatech inc., 2009, se réfère aux données de l'inventaire de 2006 et ne présente de nouveau que la référence aux données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Il se trouve que la qualité des données recueillies est importante et, si d'autres inventaires étaient réalisés, le MRN fournira les protocoles d'inventaires fauniques. Ceux-ci permettent de cibler les meilleures périodes et les méthodes appropriées pour les réaliser.

Concernant les micromammifères, dont les données d'inventaire sont aussi présentées dans le rapport de SM Aménatech inc., 2006, le rapport d'inventaire des micromammifères peut-il être fourni?

5. QC-11(S1) – Page 28

L'initiateur qualifie le potentiel de présence des deux espèces d'engoulevants comme étant très faible. Rappelons que certains éléments du Tome 1 de l'étude d'impact suggèrent la présence d'habitats potentiels pour les deux espèces d'engoulevants dans l'emprise. Les friches herbacées, les prairies humides et certaines forêts peuvent être utilisées pour la nidification.

Malgré que ces espèces n'aient pas été identifiées lors des relevés, il est impossible de juger si les méthodes étaient adéquates. Considérant que ces espèces ont été relevées dans des parcelles de l'Atlas qui incluent la zone d'étude, il pourrait être justifié de revoir à la hausse le potentiel de présence.

6. QC-12(S2) – Page 30

L'initiateur ne fournit aucune information permettant de valider la qualité des données recueillies sur les oiseaux. Les friches, dépendant de leur composition, pourraient être utilisées par le Goglu des prés et l'Engoulevent d'Amérique. S'il décide de réaliser des inventaires, il est recommandé de consulter le Service canadien de la faune pour avoir de l'information sur les protocoles d'inventaire pour les espèces d'oiseaux sous sa juridiction.

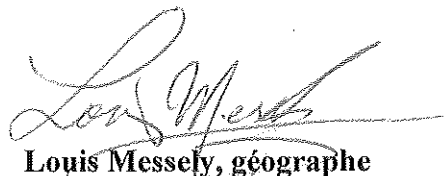
Identification et évaluation des impacts et des mesures d'atténuation**7. QC-23 (S1) – Page 38**

Dans sa réponse à la question, l'initiateur affirme que « la variante à cinq branches est bel et bien la variante qui a été retenue », alors qu'à la page 33 il soutient que « la variante retenue en est une à quatre branches, issue de la variante à cinq branches et non pas une nouvelle variante à cinq branches ». La page 96 du rapport (tome 1) présente la situation un peu différemment en précisant que la variante retenue est « la variante à cinq branches sans la cinquième branche au nord-ouest ». Pour assurer une meilleure compréhension et la cohérence du propos, l'information véhiculée devrait être éclaircie.

Incidentement, en ce qui a trait au carrefour giratoire Portland – Industriel – René-Lévesque, la Ville de Sherbrooke devra en discuter avec le ministère des Transports à l'étape de la conception.

8. QC-26 (S1) – Page 41

Dans sa réponse à la question **QC-26**, l'initiateur mentionne que les données concernant les espèces exotiques envahissantes seront transmises à la Direction du patrimoine écologique et des parcs du MDDEFP. Les localisations devront être transmises avant l'analyse de l'acceptabilité environnementale sous forme de *shapefile* et les données d'abondance sous forme de chiffrier électronique.



Louis Messely, géographe

M. Environnement, M. ATDR

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres